



351-1/2

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Ville de Genève Direction générale	
Reçu le:	9 JAN 2006
Séance CA du:	
Décision:	
- dossier	
A traiter par:	SEN
Copies:	N. Pralognan Mme Woellikel N. Lascaille

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : MMD/YET/987/05

Genève, le 21 décembre 2005

Concerne : Crédit de 130 000 F destiné à l'aménagement des banques de prêt, dans le cadre de l'évolution du système d'information des bibliothèques municipales

N. Rappin
M. Révillon
N. Raudouze

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 8 novembre 2005, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.


Myriam Matthey-Doret
Directrice

Date réelle d'affichage : 17 novembre 2005
Date légale d'affichage : 17 novembre 2005
Fin délai référendaire le : 27 décembre 2005